



L'essentiel pour comprendre les questions éducatives



Marie Lauricella

Comment définir les espaces ruraux en France ?

L'espace rural ne constitue pas un tout homogène. Néanmoins, les zones qui le composent ont en commun :

- une faible densité de population,
- une influence plus ou moins grande des aires urbaines environnantes,
- des disparités de revenus des habitants nettement plus faibles que dans l'espace urbain (moins de ménages pauvres ou aisés.)

Les espaces ruraux représentent 88 % des communes françaises et concentrent 33 % de la population nationale

4 types de territoires ruraux : des plus isolés et peu peuplés jusqu'aux plus urbanisés

INFLUENCE D'UN PÔLE

Forte	Forte influence d'un pôle 10 % de la population
Faible	Faible influence d'un pôle 9 % de la population
Aucune	Rural autonome peu dense 11 % de la population
	Rural autonome très peu dense 2 % de la population

DENSITÉ DE LA COMMUNE

Comment définir l'éloignement des lycées en France ?

La DEPP a créé un indicateur pour décrire statistiquement l'éloignement des lycées. Celui-ci comporte trois dimensions : lieu de résidence des élèves, offre d'enseignement et équipements alentour. Les lycées les moins éloignés se concentrent dans les grandes agglomérations, alors que les plus éloignés se situent dans la diagonale allant des Ardennes aux Landes, en zone de montagne et/ou insulaire. Ces lycées sont souvent des lycées agricoles ou des établissements publics de petite taille, dotés fréquemment d'un internat, et où la voie professionnelle est plus souvent représentée. Dans ces lycées, le niveau social des élèves est plus faible que la moyenne nationale, et leur appartenance sociale est moins diversifiée (Depp, 2023).

JEUNESSES RURALES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DES CHOIX SOUS CONTRAINTES

Parmi les pays de l'OCDE, la France se distingue par un taux relativement élevé (49,4%) de diplômé·es du supérieur chez les 24-35 ans. Cependant, ce taux se réduit à mesure que l'on s'éloigne des grandes villes. Les recherches portant sur la dimension territoriale de la réussite étudiante combinent deux approches pour saisir ce phénomène : la géographie de l'offre de formation et les déterminants géographiques et sociaux des trajectoires d'études. Elles permettent de mieux comprendre la nature des freins de l'accès à l'enseignement supérieur, et les facteurs d'inégalité de diplomation entre les jeunes issu·es des grands centres urbains, et celles et ceux qui en sont éloigné·es.

« JEUNESSES DES VILLES, JEUNESSES DES CHAMPS » : QUELLES DIFFÉRENCES D'ORIENTATION ?

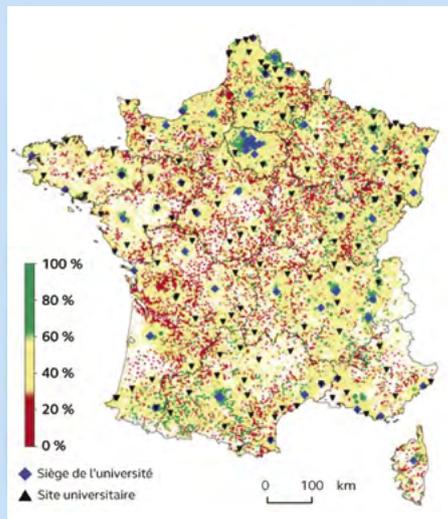
Les écarts d'orientation s'observent entre les élèves issu·es d'espaces ruraux et celles et ceux issu·es de zones urbaines. À niveau scolaire équivalent, résider dans un territoire rural éloigné des centres urbains ou dans un espace rural péri-urbain peu dense diminue la probabilité d'aller en seconde générale et technologique, mais l'augmente pour un·e élève habitant une zone urbaine dense. Le facteur familial joue un rôle clé dans cette orientation précoce vers le lycée professionnel : les parents résidant dans une commune rurale valorisent davantage l'enseignement professionnel et les études supérieures courtes.

Ces choix scolaires se répercutent au moment de la formulation des vœux post-baccalauréat. Si la hiérarchie entre les types de formation est identique entre urbain·es et ruraux·ales, des écarts persistent entre ces deux jeunes. La licence (bac+3) représente 40% des premiers vœux des bachelier·es des grands pôles urbains, contre 34% pour les bachelier·es issu·es de zones non urbaines. Par ailleurs, 10% des élèves des grandes aires urbaines candidatent pour entrer dans des formations très sélectives telles que les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), contre 6% parmi les lycéen·nes issu·es de zones rurales. À l'inverse, 35 % de ces dernier·ères postulent pour entrer en Brevet de Technicien Supérieur (BTS), contre 27% des jeunes des grands pôles urbains (Dupray et Vignale, 2021).

L'enjeu [...] est de déconstruire le lien mécanique et culturaliste qui associe ruralité et absence d'ambition. L'usage même du terme « ambition » pose problème. Par sa dimension psychologisante voire naturalisante, il semble relever d'un trait de caractère ou d'une nature de ces jeunes qui suffirait à l'explication de leurs parcours scolaires plus courts et moins mobiles.
(Lemêtre et Orange, 2016, p. 63-64)

Taux de diplômé-es du supérieur par commune chez les plus de 25-34 ans en 2018.

(Cour des comptes, 2023, p. 9)



Les campus connectés : une solution à l'éloignement des centres universitaires ?

Les campus connectés constituent une autre réponse aux difficultés géographiques et sociales d'accès à l'enseignement supérieur. Situés dans des villes éloignées des grands centres universitaires, ces lieux d'étude labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, équipés de matériel informatique et de salles de cours connectées, accueillent des étudiant-es inscrit-es à une formation à distance. Leur succès paraît toutefois mitigé : sur la centaine de lieux ouverts en 2019, seuls 8 accueillent à ce jour plus de 20 étudiant-es, conduisant parfois à un cout par étudiant exorbitant.

L'INÉGALE RÉPARTITION TERRITORIALE DES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Ces choix d'orientation différenciés renvoient pour partie à l'inégale répartition des formations supérieures sur le territoire national : les grandes aires urbaines en concentrent l'écrasante majorité (90%), l'aire urbaine parisienne rassemblant à elle seule 16% de l'offre d'enseignement supérieur en France. Ces inégalités géographiques se manifestent également à travers la répartition territoriale de la nature des formations. Alors que les espaces ruraux et les villes petites et moyennes accueillent des cycles courts et professionnalisants (BTS en lycée, Institut Universitaire Technique - IUT - dans les antennes universitaires), les plus grandes agglomérations concentrent les filières de cycle long (licence, master, doctorat) ainsi que les plus prestigieuses (CPGE et grandes écoles).

Cette répartition est le fruit d'une histoire au long cours, avec la création dès le Moyen-Âge de centres universitaires dans certaines grandes villes (Paris, Montpellier, etc.). En revanche, l'implantation de formations supérieures courtes dans les villes petites et moyennes n'est initiée qu'en 1991, avec le plan Université 2000, afin de renforcer le maillage territorial des formations d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, 150 antennes universitaires accueillent 91 000 étudiant-es, dont un tiers en IUT. Si le taux de réussite de leurs étudiant-es est similaire à celui des universités mères, la poursuite d'études en 2^e cycle reste plus faible. Le processus de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur s'est ainsi accompagné d'une accentuation de la hiérarchie des institutions universitaires, inégalement réparties sur le territoire national.

Ces politiques ont certes permis de réduire l'écart géographique, financier et symbolique des bacheliers de milieux populaires avec les études supérieures, mais essentiellement dans leurs strates les moins valorisées. (Jedlicki, 2023, p. 6)

DISTANCE SPATIALE, DISTANCE SOCIALE : UN DOUBLE FREIN

Les caractéristiques socioprofessionnelles des populations des aires rurales permettent d'éclairer le plus faible accès des lycéen-nes ruraux aux filières longues de l'enseignement supérieur : 38 % des bachelier-ères dont au moins un parents est cadre résident dans les grandes aires urbaines, contre 20% pour ceux et celles qui vivent dans des communes rurales. Ces chiffres dessinent en creux des différences d'accompagnement à l'orientation vers l'enseignement supérieur (les enfants de cadres bénéficient de l'expérience d'études de leurs parents) et de capitaux économiques, essentiels à une mobilité qu'impose une formation éloignée du lieu de résidence familial. Ainsi, à travers le contexte spatial des choix d'orientation se profile le poids de l'origine sociale, et la logique de massification de l'accès à l'enseignement supérieur favorise le départ vers les centres urbains des bachelier-ères les mieux doté-es économiquement et socialement.

Les couts financiers d'une poursuite d'études, impliquant une décohabitation familiale, des frais de transport ainsi qu'une hausse du cout de la vie en ville, concourent à l'intériorisation d'un véritable évitement des filières les plus considérées, qui sont également les plus urbaines. (Baron, cit. dans Jedlicki, 2021, p. 63)



L'OFFRE LOCALE DE FORMATION POUR PRINCIPAL HORIZON

Les choix d'orientation des élèves ruraux d'origine populaire s'effectuent souvent en fonction de l'offre de formation environnante, essentiellement courte et professionnalisante. Ce mécanisme d'orientation de proximité relève autant du comportement des élèves que des connaissances très partielles sur l'offre de formation de celles et ceux qui les accompagnent : familles, corps enseignant, conseiller-ères d'orientation. Ces lycéen-nes optent davantage pour les filières courtes implantées localement (BTS, IUT), qui leur semblent plus proches socialement – leurs camarades s'inscrivent souvent dans la même formation – et spatialement. En revanche, les études longues à l'université, dans une métropole éloignée de leurs proches, et dans des filières aux débouchés professionnels peu clairs et peu familiers, font figure de repoussoirs. L'orientation vers des formations professionnelles de proximité se double d'un choix de filière genré.

Les jeunes ruraux ajustent leurs espérances scolaires à l'offre du marché du travail rural requérant surtout des emplois manuels peu qualifiés, comme par exemple des emplois (fortement masculinisés) d'ouvriers de l'industrie et de l'artisanat, ou dans le secteur (fortement féminisé) du service à la personne avec la surreprésentation des personnes âgées.
(Coquard, 2015, p. 26)

UN ATTACHEMENT FORT AU TERRITOIRE

Le sentiment d'appartenance au territoire des bachelier-ères ruraux-ales peut se mesurer par le taux d'engagement associatif : près de la moitié des jeunes fréquentant un établissement scolaire rural font partie d'une association locale (association sportive et culturelle, pompiers volontaires), contre un quart en ville. Cet engagement renforce le sentiment d'appartenance et d'utilité envers sa communauté. À ces sociabilités associatives s'ajoute une forte sociabilité familiale. Celle-ci constitue dans les milieux les plus modestes une précieuse ressource pour la vie quotidienne, notamment en termes de services rendus. Ce capital d'autochtonie (Renahy, 2010) est mobilisé, entre autres, au moment de l'insertion professionnelle sur le marché du travail local. Cette notion permet de comprendre la préférence pour des formations courtes de proximité, plus en adéquation avec les besoins de main-d'œuvre du marché local de l'emploi, permettant d'envisager la construction de sa vie d'adulte à l'endroit où l'on a grandi. Au contraire, partir pour des études longues dans de grands centres urbains enclenche « un déracinement durable, car les probabilités de retour en milieu rural sont d'autant plus faibles que l'on est diplômé » (Coquard, 2015, p. 27).

Celui qui part [...] romprait en quelque sorte avec la communauté et l'entrelacs de liens de réciprocité fondés sur l'appartenance locale. Ainsi, le coût monétaire relatif à la mobilité liée à la distance (emménagement étudiant ou de navettes) et aux ressources socioéconomiques plus modestes des familles dans les villes et villages éloignés des pôles urbains se doubleraient plus qu'ailleurs, de coûts sociaux et psychologiques.
(Dupray et Vignale, 2019, p. 17)

Des écarts genrés de projection vers l'avenir

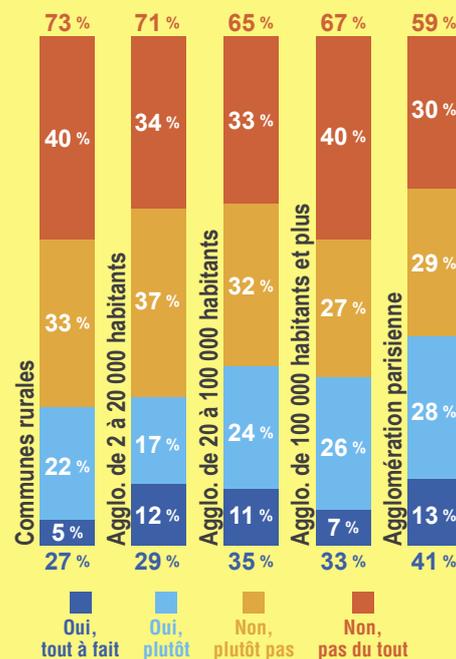
Le genre constitue un facteur de différenciation important des aspirations des élèves scolarisés en zone rurale. Lorsqu'il s'agit de s'imaginer encore en études supérieures à 25 ans, les garçons, ruraux et urbains, affichent des ambitions similaires. En revanche, les écarts entre filles des villes et filles des campagnes sont marqués : les secondes s'imaginent davantage vivre en couple et fonder une famille. Ces projections sont liées à des origines sociales plus populaires.



Études supérieures, mobilité internationale et incitations parentales : des écarts territoriaux

(source : Berlioux et al., 2019, p. 17)

Vos parents vous incitent-ils ou vous ont-ils incité à faire une partie de vos études dans un pays étranger ?



Zoom sur... le capital d'autochtonie

(Renahy, 2010)

Cette notion définit l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées : accès à un marché du travail, à un marché matrimonial, associatif, etc. Elles s'obtiennent grâce à la notoriété acquise et entretenue sur un territoire. Cette notion a été construite à partir de l'analyse des classes populaires, dont les capitaux culturels (diplômes, richesse lexicale, etc.) et économiques sont limités.



QUELQUES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Pour citer cet **Edubref** :

Marie Lauricella (2023). Jeunesses rurales et enseignement supérieur: des choix sous contraintes. *Edubref*, 16, juin. IFÉ-ENS de Lyon.

<https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/Edubref/detailsEdubref.php?parent=accueil&edubref=28>

BIBLIOGRAPHIE

- **Amsellem-Mainguy, Y. (2021)**. *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*. Presses de Sciences Po.
- **Berlioux, S., Fourquet, J., et Peltier, J. (2019)**. *Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie*. Fondation Jean Jaurès.
- **Berthet, T., Dechezelles, S., Gouin, R., et Simon, V. (2010)**. La place des dynamiques territoriales dans la régulation de l'orientation scolaire. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 109, 37-52.
- **Buisson-Fenet, H., Azéma, A., Champollion, P., Coursodon, D., Frouillou, L., Hardouin, M., Lauer, C., Marx, L., et Rey, O. (2020)**. *Éducation et territoire : inégalités ou diversité ?* ENS Éditions.
- **Champollion, P. (2013)**. *Des inégalités d'éducation et d'orientation d'origine territoriale*. L'Harmattan.
- **Cizeau, T. (2011)**. Enjeux scolaires, enjeux de classes. Scolarisation et orientation d'une jeunesse rurale. *Informations sociales*, 164(2), 76-84.
- **Coquard, B. (2015)**. *Que sait-on des jeunes ruraux ?* INJEP.
- **Dupray, A. (2018)**. La sélection à l'entrée et au sein de l'enseignement supérieur : un effet possible du territoire d'origine ? *Céreq Échanges*, 16.
- **Dupray, A., Frouillou, L., et Vignale, M. (2019)**. Vœux d'orientation dans le supérieur : l'orientation post-bac au prisme de l'origine géographique des élèves. Dans P. Lemistre et F. Merlin (dir.). *Parcours d'études et insertion des diplômés du supérieur : le rôle des baccalauréats et des formations bac+2*. Cnesco-Cnam.
- **Dupray, A., et Vignale, M. (2021)**. Les bacheliers et leur territoire d'origine : des stratégies différentes à l'heure des vœux d'orientation dans le supérieur. Dans P. Terrien et N. Olympio (dir.). *La réussite scolaire, universitaire et professionnelle. Conditions, contextes, innovations* (p. 229-250). Presses Universitaires de Provence.
- **Fabre, J., et Pawlowski, E. (2019)**. *Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation*. Insee Première, 1727. Insee.
- **Grelet, Y., et Vivent, C. (2011)**. *La course d'orientation des jeunes ruraux. Bref du Céreq*, 292. Céreq.
- **Jedlicki, F. (2021)**. Aller plus loin : la fabrique familiale de la mobilité socio-spatiale. *Formation emploi*, 155, 53-73.
- **Lemêtre, C., et Orange, S. (2016)**. Les ambitions scolaires et sociales des lycéens ruraux. *Savoir/Agir*, 37(3), 63-69.
- **Lemistre, P. (2019)**. Affectations post-bac : les choix selon le type de bac, les performances et l'origine sociale. Dans P. Lemistre et F. Merlin (dir.), *Parcours d'études et insertion des diplômés du supérieur : le rôle des baccalauréats et des formations Bac+2* (p. 13-32). Cnesco-Cnam.
- **Miletto, V. (2018)**. *Les inégalités territoriales et l'école : exposition des enjeux et revue de littérature*. Cnesco-Cnam.
- **Orange, S., et Renard, F. (2022)**. *Des femmes qui tiennent la campagne*. La Dispute.
- **Pirus, C. (2021)**. Le parcours et les aspirations des élèves selon les territoires : des choix différenciés en milieu rural ? *Éducation & formations*, 102, 333-366.
- **Renahy, N. (2010)**. Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. *Regards Sociologiques*, 40, 9-26.

NUMÉRO SPÉCIAL DE REVUE

- **Jeunesses rurales**. *Savoir/Agir*, 37 (2016/3).

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS (FRANCE)

- **D'Alessandro, C., Levy, D., et Regnier, T. (2021)**. *Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations – La France et ses territoires*. Insee.
- **Dauphant F. (2023)**. Une mesure de l'éloignement des lycées. *Note d'Information 23.19*. DEPP.
- **Universités et territoires. (2023)**. Cour des comptes.



ÉDUBREF N°16, JUIN 2023 :

Équipe Veille & Analyses de l'Institut français de l'Éducation | ENS de Lyon - 15 parvis René Descartes - BP 7000 - 69342 Lyon cedex 07.
Site web : <http://ife.ens-lyon.fr/ife> • E-mail : veille.scientifique@ens-lyon.fr • Directeur de la publication et de rédaction : © École normale supérieure de Lyon • Graphisme & illustrations : Bruno Fouquet, 06 76 17 79 28 • ISSN 2822-9355